

VETURES EXTERIEURES SUR STRUCTURE BOIS CONCEPTION DURABILITE D'ASPECT - DEFAUTHEQUE

Vendredi 5 juin 2026

Ou

Vendredi 13 novembre 2026

à Montpellier (34)

* Formation proposée en présentiel *



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> **Prérequis :** aucun



OBJECTIFS :

- Connaître les caractéristiques du bois et des essences de bois pour bien les prescrire en vêtiture extérieure
- Anticiper le vieillissement d'aspect et l'entretien d'un bardage en bois massif
- Connaître les différents types de revêtements extérieurs sur mur bois
- Maîtriser les principes de conception et mise en œuvre des vêtitures extérieures sur mur bois
- Apprendre à détecter et à analyser des défauts de conception et de mise en œuvre des différents types de parements extérieurs sur mur bois



PROGRAMME :

1 - Le bardage bois

- Le matériau bois - Rappel
 - Composition
 - Durabilité
 - Classe d'emploi
 - Longévité
- Les lames en bois massif
 - Débits
 - Classement d'aspect
 - Sections
 - Profils
 - Modes de pose
- Dispositions constructives
- Détails de conception et de mise en œuvre
- Les différents choix d'aspect, de finition et d'entretien
- Les procédés en développement

2 - Les autres revêtements

- Les bardages en bois reconstitué
- Les bardages en panneaux composites
- Les bardages en panneaux ou lames de fibres-ciment
- Les bardages en terre cuite et ardoise
- Les enduits projetés
- Les parements en maçonnerie

- Les bardages en panneaux transparents
- Les bardages en panneaux dérivés du bois

3 - Défauthèque vêtitures extérieures sur structures bois

- Le bardage bois
 - Choix du bois
 - Ventilation
 - Protection contre l'humidité et la pluie
 - Fixations
 - Traitement des points singuliers (ouvertures, angles, etc.)
- Le bardage bois ajouré ou à claire voie
 - Protection contre la pluie
 - Structure support
 - Cas particulier des baliveaux
- Isolation thermique extérieure + enduit
 - Traitement des points singuliers (liaisons éléments d'ouvrages, ouvertures)
- Panneaux fibre-ciment ou HPE
 - Fixation
 - Structure support
 - Découpe
 - Protection en phase chantier



FORMATEUR : Jean-Pierre Mathé, Prescripteur bois - construction

Compétences : connaissances techniques approfondies du bois , matériau, produits et technologies constructives, maîtrise de la conception de bâtiments à structure bois énergétiquement performants.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Date limite d'inscription le 22 mai 2026 session 1 / 30 octobre 2026 session 2

Prix :

295 € HT soit 354 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois Occitanie

375 € HT soit 450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Adhérez

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par OPCO ou autre organisme collecteur.

Délais de traitement de prise charge de la formation (en fonction de l'OPCO)

Ces informations sont non exhaustives et vous sont transmises à titre informatif

- **FIFPL** : le délai est fixé à deux mois : <https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge>
- **OPCO EP** : le délai est fixé à 20 jours maximum à réception du dossier complet : <https://www.opcoep.fr/>
- **Constructys** : le délai est fixé à 15 jours avant la date de la formation : <https://www.constructys.fr/>
- **Akto** : le délai est fixé à 20 jours avant examen du dossier : <https://www.akto.fr/>

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire)**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent Handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- ☐ Paper-board
- ☐ Vidéoprojecteur
- ☐ Support de formation remis aux stagiaires

Modalités pédagogiques

- ☐ Apport théorique en présentiel
- ☐ Méthode de formation participative
- ☐ Etudes de cas
- ☐ Carnet de détails techniques d'exécution



Plus de renseignements : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Vêtements extérieurs sur structure bois - conception - durabilité d'aspect - défalthèque

Vendredi 5 juin 2026 ou Vendredi 13 novembre 2026 à Montpellier (34)

Date limite d'inscription le 22 mai 2026 session 1 / 30 octobre 2026 session 2

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

☐ participera à la formation le 5 juin 2026

☐ 354 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

☐ participera à la formation le 13 novembre 2026

☐ 450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

☐ oui

☐ non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez vous la subrogation de paiement à votre OPCO :

☐ oui

☐ non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

☐ oui

☐ non

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

☐ emailing

☐ réseaux sociaux

☐ news Fibois

☐ encart publicitaire

☐ bouche à oreille

☐ autre : précisez.....

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES